

ENCOMBRANTS (APPAREILS ET MEUBLES VOLUMINEUX)



Pour tout encombrant ne pouvant être donné, réparé ou repris, la solution est de l’emmener à la déchèterie.

Votre appareil électroménager doit être remplacé ? Pensez à le faire reprendre lors de l’achat du nouvel appareil (machine à laver, lave-vaisselle, etc).

En complément de ces solutions, la Communauté de communes vous propose différents services:

Déchèterie

La Communauté de communes vous propose un service payant de location de bennes pour les encombrants en quantité importante.

Pour connaître les tarifs et disponibilités, consulter la page Location de bennes (<https://www.hautstolosans.fr/location-de-bennes/>) ou contacter le service de gestion des déchets ménagers : 05 61 82 63 74

Mise à dispositions de bennes

Vous pouvez déposer gratuitement tous vos encombrants à la déchèterie. Pour trouver la déchèterie la plus proche de chez vous, consultez la page déchèterie : <https://www.hautstolosans.fr/decheterie>

Collecte en à domicile

Une collecte en à domicile des gros encombrants (canapé, armoire, matelas, ...) est organisée gratuitement par la Communauté de communes dans la limite de 1m³. Pour bénéficier de ce service, merci de vous inscrire au 05 61 82 63 74.



Les gros appareils électroménagers déposés à cette collecte, ne peuvent pas être valorisés. Pensez à les rapporter au magasin lors d'un nouvel achat ou en déchèterie.

Date d'enlèvement des encombrants 2024 :

jeudi 11 janvier, jeudi 08 février, jeudi 07 mars, jeudi 04 avril, jeudi 16 mai, jeudi 13 juin, jeudi 11 juillet, jeudi 22 août, jeudi 19 septembre, jeudi 24 octobre, jeudi 28 novembre